

J'espérais en vain que le député parle du groupe français, au moins de celui de sa circonscription, car il y a des Canadiens français, mais s'il y a tant de groupes français aujourd'hui dans les provinces de l'Ouest, cela dépend peut-être, si l'on étudie l'histoire du Canada, du gouvernement fédéral, des anglophones qui ont dressé des barricades. Je me le suis fait dire par des Canadiens français qui demeurent actuellement dans l'Ouest. J'ai veillé avec eux, j'ai parlé avec eux.

A cette époque, on accordait des subventions à tous les groupes ethniques venant d'Ukraine, de Hongrie, de Russie, de Chine, afin qu'ils puissent venir prendre possession des terres de l'Ouest, alors que les Canadiens français représentaient plus de 30 ou 32 p. cent de la population. La peur s'est probablement emparée d'un certain groupe d'anglophones et c'est pourquoi on a refusé toute aide aux colons du Québec qui voulaient aller vivre dans l'Ouest. Ceux qui y sont allés, et je n'ai pas peur de le dire, y sont allés à leurs frais. Les Canadiens français qui ont été aidés, que j'ai rencontrés, et qui viennent des États-Unis, ont reçu de l'aide précisément parce qu'ils venaient des États-Unis. J'ai rencontré trois familles de Canadiens français qui ont été aux États-Unis avant de venir s'établir dans l'Ouest afin de bénéficier de l'aide.

• (5.40 p.m.)

Il faut reconnaître les faits, monsieur l'Orateur. Je pense que cela va aider les jeunes anglophones à bien comprendre la situation dans l'Ouest. Pourquoi près de 3 millions de Canadiens français sont-ils établis aux États-Unis? Parce qu'on avait dressé des barricades qui les empêchaient d'aller défricher les terres de l'Ouest. Ces 3 millions de Canadiens français devraient être dans l'Ouest. Ils ne le sont pas à cause, et je le répète, du gouvernement fédéral, à cause d'une majorité anglophone qui ne voulait pas qu'on parle trop français dans l'Ouest. Et ils ont réussi la plupart du temps.

Je vous assure que quand on est accueilli comme je l'ai été dans les localités françaises de l'Ouest, et que ces gens ont l'occasion de rencontrer des députés canadiens-français sincères, c'est là qu'on s'ouvre. J'ai entendu des vieux raconter des épisodes en pleurant, car ces terres nous appartenaient comme aux autres et nos Canadiens français auraient été les premiers à les défricher.

Si l'on n'avait pas dressé des obstacles à un certain moment, on ne tenterait sûrement pas, aujourd'hui, de faire reconnaître l'ukrai-

nien, le russe ou quelque autre langue au même titre que le français dans l'Ouest. C'est cela qui me fait quelque chose.

Quand j'entends un député—il ne l'avoue pas publiquement—dire qu'il voudrait que le français soit traité de la même façon que le russe, l'ukrainien, le chinois, le japonais, dans la Colombie-Britannique, dans la Saskatchewan on dans l'Alberta, je n'en suis pas. Je veux, par cette intervention, éveiller l'esprit des jeunes anglophones qui sont prêts à discuter. J'ai rencontré de jeunes anglophones à l'esprit très ouvert à la discussion, qui veulent connaître l'histoire. Ils se demandent eux-mêmes pourquoi tant de Canadiens—parce que les jeunes considèrent les Canadiens français comme des Canadiens—ont franchi la frontière pour aller aux États-Unis, alors que les terres étaient si belles dans l'Ouest?

La réponse, ce sont eux qui me l'ont donnée. Les vieux m'ont dit ce qui se passait, que les groupes canadiens-français qui sont à Rivière-la-Paix avaient mendié leurs frais de transport dans nos paroisses canadiennes. Ils se sont rendus là à leurs frais, aidés par les paroissiens, pour prendre leur part d'une région qu'on donnait aux Russes ou aux Ukrainiens, dont on payait les frais de transport et d'installation.

Il faut connaître ces épisodes de l'histoire pour comprendre le bill à l'étude, et se dire que si une injustice a été commise à cette époque, c'est à nous de la corriger. Bon nombre d'anglophones, et je les en félicite, veulent, par ce bill, rétablir une certaine justice pour ces gens qui revendiquent encore leurs droits et supplient leurs gouvernements provinciaux, dont la plupart font la sourde oreille, de les leur accorder.

Au fait, nous nous considérons aussi Canadiens que les anglophones au Canada. Nous considérons nos droits linguistiques aussi importants que les leurs, et c'est pourquoi le bill sur les langues officielles nous est présenté aujourd'hui. J'en félicite le gouvernement.

Enfin, si un gouvernement a déjà enlevé à nos Canadiens français de l'Ouest le droit de parler français, celui d'aujourd'hui leur permet de parler à nouveau le français, de jouir de leurs droits linguistiques, de pouvoir utiliser le français au travail, devant les cours de justice et dans les bureaux de l'administration fédérale.

Monsieur l'Orateur, je voulais tout simplement, par cette intervention, mettre un peu les choses au point, car je crois que cette question intéresse tous les députés.

J'ai eu l'avantage—et j'en remercie le Parlement—de pouvoir me renseigner sur place.